

A son arrivée, il reconnut par lui-même que la renommée n'avait rien exagéré, et la vue de cet avilissement de la papauté l'accabla. Il est possible que ce sentiment ne prit pas sa source seulement dans la sainteté de son cœur, mais encore dans un esprit généreux et fort, lorsque l'outrage fait à l'Église partait de Charles, son ennemi, et d'une poignée de misérables employés de la cour. Toutefois, il essaya, pour l'honneur de l'Église, de rassembler entre ses mains les rênes du gouvernement qui flottaient si mollement dans celles de Célestin. L'autorité que lui donnaient l'élévation de son génie, son habileté dans les affaires, et sa science des sacrés canons, fut si grande qu'il devint tout-puissant et comme maître de la cour papale. En disant que Cajétan sut bien conduire ses propres affaires, Ptolémée de Lucques insinue que le cardinal s'empara du pouvoir, guidé plutôt par un intérêt particulier qu'en vue du bien général de l'Église¹. Il faut remarquer pourtant que cette prépondérance ou souveraineté de Cajétan existait dans la cour pontificale et non sur elle. Cette cour pouvait alors se diviser en deux parties, l'une composée de Charles, des officiers ou employés, des moines célestins et de

¹ Id. ib. « Venit igitur ultimo, et sic scivit deducere sua negotia, quod factus est quasi Dominus curiæ. »

ce Jean de Castrocielo, moine du Mont-Cassin, archevêque de Bénévent, qui avait su capter les bonnes grâces du Pape en se dépouillant de l'habit noir pour revêtir le froc gris des disciples du Pape¹. Quelques cardinaux français se rattachaient aussi à cette fraction. L'autre était formée de tous les cardinaux frémissant d'indignation contre Charles, et gémissant de la faiblesse du Pape. Cajétan ne pouvait être maître de ces deux partis à la fois, puisqu'ils étaient contraires; et il est beaucoup plus juste de dire qu'il était à la tête de ceux qui s'opposaient aux manœuvres de Charles, avec lequel il était en si mauvais rapports. Or, cette haute position est un sujet de louanges plutôt que de blâme: elle consistait dans la déférence que lui témoignaient les autres cardinaux comme à un homme de talents extraordinaires.

Après son arrivée, les choses allèrent de mal en pis; on le voit dans la volonté qu'eut le Pape de transformer tous les moines de saint Benoît en Célestins, dans les troubles et les scandales occasionnés parmi les religieux du Mont-Cassin, qu'il prétendit

¹ Jac. S. Georg. C. 77. 275....

Monachi dimissis vestibis atris,
Præsulis induitur habitum, pertingere sperans
Irrubrare caput.

dépouiller de l'habit noir, et surtout dans la création de nouveaux cardinaux, qui fut entièrement l'œuvre de Charles. Cajétan n'y ayant eu aucune part, il est évident que lui et le Roi continuaient à se voir d'un mauvais œil. Aux Quatre-Temps de septembre, Célestin fit douze cardinaux, dont sept Français et cinq Italiens, tous patronnés par Charles. Voici comment la chose se passa. Le roi Charles et Hugues Séguin, évêque d'Ostie, choisirent longtemps à l'avance les cardinaux qu'ils voulaient nommer, dictèrent leurs noms au bon Pape, et lui conseillèrent le secret à l'égard des autres cardinaux. On admit, cependant, dans le mystère, avec Hugues, deux autres cardinaux romains, et il est presque certain que ce furent les deux Ursins, que nous avons vus au conclave, si chauds partisans de Charles. On ne peut supposer que Cajétan fût l'un de ces deux cardinaux romains, car Stefaneschi, qui rapporte le fait, a l'usage de ne donner le nom de Romain qu'à ceux qui étaient nés à Rome. En effet, parmi les douze élus, se trouvait Jean Cajétan, d'Anagni. Or, Stefaneschi affirme qu'aucun d'eux n'était Romain¹. Rien n'avait transpiré. Le vendredi, veille de la promotion, Célestin fit connaître ses élus aux cardinaux, qui furent vivement froissés de ce procédé, et

Voir la note D.

avec raison, puisque le Pape aurait dû les consulter de préférence à Charles. Ainsi cette souveraineté de Cajétan sur la cour papale ne se révèle nullement dans le fait, cependant si grave, d'un notable accroissement du sacré Collège, et il est hors de doute que, jusqu'au 18 septembre, il ne fut pas l'ami de Charles¹.

A la vérité, celui-ci le redoutait et avait bien appris à Pérouse à le craindre; aussi, pour prévenir l'éclat que Cajétan ne manquerait pas de faire, avec ses autres collègues, à cause de cette royale promotion de cardinaux, il eut soin de faire placer, parmi les élus, Jean Cajétan, d'Anagni, neveu de Benoît. Mais, l'esclavage où ce prince réduisait l'Église, ne permettait ni à Cajétan, ni aux autres cardinaux, découragés et désespérés de la manière dont Célestin gouvernait, de goûter de pareilles consolations. Ce découragement fut au comble, quand après avoir espéré que le rafraîchissement de la température permettrait au Pape de se rendre à Rome, ils le virent s'obstiner dans le parti, suggéré par Charles, de se fixer à Naples².

¹ Id. ib. Nullum, quem subdita sedi
Immediata parit tellus, ex ordine Patrum
Murro dedit.

² Jac. S. Georg . . .
Subductus Carolo coetuque sequente
Parthenopen deflexit iter.

Autant les menées du Roi étaient indignes, autant le saint était aveugle sur les pernicieuses conséquences qui en résultaient. Célestin aigrit aussi les esprits en remettant en vigueur la constitution de Grégoire X, relative à la tenue et au règlement du conclave. Elle portait que, dix jours après la mort du pontife, et pas plus tard, les cardinaux, sans attendre les absents, se réuniraient dans un lieu rigoureusement fermé, qu'ils ne communiqueraient avec les personnes du dehors, ni par écrit, ni verbalement, ni par quelque autre signe, et cela sous peine d'excommunication contre les transgresseurs; qu'au bout de trois jours, après l'entrée en conclave, si l'Église n'était pas pourvue d'un pasteur, les cinq jours suivants on ne servirait qu'un mets aux cardinaux; et qu'au-delà de ce terme ils n'auraient que du pain, du vin et de l'eau; que, durant le conclave, ils ne recevraient pas une obole de la chambre apostolique; qu'ils ne traiteraient aucune affaire, sans un besoin très-pressant, tel que pourrait être la nécessité de remédier à un péril imminent. Ce renouvellement de la bulle grégorienne blessa vivement les électeurs qui avaient été si indisciplinés au dernier conclave. Un autre décret releva le roi Charles du serment que les cardinaux avaient exigé de lui de ne les point enfermer ni retenir dans son royaume, si Célestin venait à y mourir et qu'il fallût

élire un pape. Ainsi, grâce à la bulle de Grégoire, et à cette opportune dispense de serment, Charles-le-Boiteux se promettait de tenir dans sa main les cardinaux, en les emprisonnant lors de l'élection, c'est-à-dire de créer lui-même le Pape. Mais, nous verrons comment furent déçues ses brillantes espérances. L'indignation dont les cœurs étaient remplis finit par déborder lorsqu'on vit ce Jean de Castrocielo, du Mont-Cassin, archevêque de Bénévent, élevé subitement au cardinalat, par Célestin, sans que les cérémonies de la création fussent même observées. Car un soir, après souper, il le transforma, sans autres préliminaires, en cardinal. Les prélats irrités se récrièrent si haut, que force fut à Jean de déposer cette dignité reçue contre les règles, et à Célestin de la lui conférer de nouveau, avec la décence et selon les rites accoutumés. Ils suivirent le saint jusqu'à Naples, soulevant ainsi contre lui une tempête où l'on peut voir un manque de respect, mais non de justice¹.

Mécontents des actes de Célestin, et désespérant d'un meilleur avenir, les cardinaux commencèrent, même à Aquila, à prononcer tout bas le mot de renonciation. Malgré les efforts que Charles dut faire

¹ Jac. S. Georg. Cap. 44.

pour éloigner du saint cette malencontreuse tentation, il est certain que le cœur du pieux pontife en ressentit les atteintes ; puisque, dans la constitution qui renouvelait les dispositions de la bulle de Grégoire X, il parle non-seulement du cas de mort, mais aussi d'abdication ; ce qui prouve qu'il y pensait déjà. L'état des choses empirant, quelques cardinaux agirent plus ouvertement et pressèrent Célestin d'abdiquer, lui disant nettement et en face que les dangers et les troubles de l'église romaine ne feraient qu'augmenter tant qu'il serait pontife. On peut croire, sans invraisemblance, que Cajétan fut un des conseillers ¹. Ces assauts et la peinture des calamités de l'Église jetèrent l'âme du saint dans une grande consternation ; comme il n'avait pas désiré les honneurs inespérés de la papauté, et qu'il ne s'en était pas enivré après les avoir reçus, il fut agité par de grandes terreurs de conscience.

L'Avent approchait. Il avait toujours sanctifié ce temps par des austérités extraordinaires ; pape, il ne voulut pas rompre avec ce pieux usage. Il se fit construire, dans le palais pontifical, une misérable cellule de bois, qui lui rappelait celle de Moron, et

¹ Ptol. Luc. Hist. Eccles. C. 32. « Multum stimulatur ab ali-
« quibus cardinalibus quod papatum cedat, quia Ecclesia Ro-
« mana sub ipso periclitabatur, et sub eo confundebatur. »

s'y renferma, laissant à trois cardinaux le pouvoir d'expédier toutes les affaires, et ne se réservant que le soin de penser à son âme et à Dieu. Nous ignorons quels furent les délégués. La bulle de commission était déjà dressée, quand le cardinal Matthieu des Ursins, de retour de Rome, le dissuada de la publier, dans la crainte qu'on ne dît que l'Église, au lieu d'être gouvernée par un pape, l'était par trois. L'exercice du pouvoir a des attraites contre lesquels la sainteté des emplois ne garantit pas toujours. Les trois cardinaux évincés murmurèrent ; ces divisions troublèrent de plus en plus l'âme de Célestin, qui se les imputait.

La solitude augmenta ces agitations d'esprit. Loin du bruit et des fastidieux honneurs de la cour, les images de la bienheureuse vie de Moron, que n'effrayaient plus les pompes de la papauté, se présentèrent à son souvenir avec ces douceurs qu'on cherche en vain dans les grandeurs de la terre. Il soupira alors plus fortement après les rochers solitaires de la Magelle, et le cœur lui trembla à la crainte de l'enfer, où menaçaient de le faire misérablement tomber les dommages que son incapacité pouvait causer à l'Église. Au milieu de ce regret du passé, de ce chagrin du présent, de cette frayeur de l'avenir, il reçut des conseils de frère Jacopone, dont

nous parlerons plus loin. Ce religieux, que sa piété ne rendait pas plus discret, dans la manière dont il entendait et pratiquait la perfection évangélique, était un de ces franciscains, objet de la prédilection de Célestin, à cause de leurs singulières austérités. Il avertissait le pontife de se tenir en garde : lui disait que la papauté était pour lui une terrible épreuve, qui devait montrer la vérité ou la fausseté de sa vertu ; qu'il était en spectacle aux yeux de tous ; qu'il devait regarder la cour romaine comme une fournaise où l'or est éprouvé et se sépare de l'alliage ; que c'était un grand malheur de perdre Dieu pour elle ; qu'il s'était laissé mettre sur les épaules un joug dont on se pouvait servir pour l'entraîner à la damnation éternelle ; il le pressait de fuir les fraudes, les cabales des gens de cour et des flatteurs qui n'étaient appliqués qu'à leurs intérêts ; et, enfin, de prendre garde à lui ¹.

Il est inutile de dire quelle frayeur ces avis de Jacopone répandirent dans l'esprit du saint vieillard. Sa conscience lui reprochait le triste état des affaires ; il craignait la punition de Dieu ; il voulait jeter loin de lui cet énorme fardeau du pontificat ; mais il se sentait dans les entraves lorsqu'il désirait

¹ Liv. I. Satire XV.—Voir Bolland. Maji T. V. p. 523.

agir. On entendit ces paroles s'échapper, avec des soupirs, de son cœur angoissé : « O malheureux
« que je suis ! On dit que j'ai tout pouvoir sur les
« âmes, pourquoi n'en puis-je pas avoir sur la
« mienne ? Pourquoi ne puis-je pas en assurer le
« salut ? Quelle est la conduite du Seigneur à mon
« égard ? Ne m'a-t-il placé si haut que pour me
« précipiter plus bas ? J'entends chaque jour des
« murmures et des plaintes contre moi ; je vois les
« cardinaux divisés ; que ferai-je ? Mon meilleur
« parti n'est-il pas de rompre les liens qui m'atta-
« chent à ce trône fatal, de le laisser à qui peut le
« remplir et de me réfugier, après un si grand orage,
« dans le port de ma pauvre cellule ? » Agité de ces
pensées, il mit fortuitement la main sur un petit
livre contenant un abrégé de canons ecclésiastiques,
et qu'il avait coutume de consulter dans son désert.
En le feuilletant, ses regards s'arrêtèrent sur une
page, où on lisait qu'un clerc peut renoncer à sa
dignité ou à son bénéfice, pour cause valable, et du
consentement de son supérieur. Il s'attacha à ce
texte comme à une planche de salut ; mais, cette
considération qu'il n'avait point de supérieur entre
les mains duquel il pût abdiquer, le replongea dans
une grande incertitude. Il voulut en sortir. Dans ce
but, il consulta le cardinal le plus renommé de tous

par son jugement et sa doctrine, c'est nommer Benoît Cajétan. Ce dernier entra dans l'obscur cellule, appelé à prononcer sur un acte qui allait faire passer la tiare du front de Célestin sur le sien. Il répondit, de manière à cacher la joie intérieure que lui causait, pour l'Église, cette détermination¹, que le Pape pouvait abdiquer, pourvu qu'il en eût une raison suffisante ; il ajouta que cela n'était pas sans exemple. Le saint répondit que les raisons ne lui manquaient pas. Et ce fut tout². Célestin ne se trouva pas tranquille ; il appela un autre conseiller dont l'opinion fut la même. La perplexité continuant, il interrogea encore d'autres cardinaux³.

Ces consultations du saint ne purent rester si secrètes qu'elles ne vissent à la connaissance de ceux que son abdication contrariait. C'étaient les nouveaux moines célestins que Stefaneschi n'appelle jamais que des hommes grossiers. Étrangement surpris de cette nouveauté, ils assiégèrent le saint, lui représentant que son renoncement à la papauté les laisserait en butte aux insultes et tuerait sa chère congrégation dans son berceau. Non contents de ces

¹ « Ille tamen cautus mentem simulare. . . » Jac. S. Geor. C. III.

² Id. ib.

³ Voir la note E.

remontrances, ils soulevèrent pieusement contre ce projet la populace de Naples, dont le caractère se prête toujours facilement à ces mouvements tumultueux : elle se porta au palais papal, en brisa les portes, se présenta avec une irrespectueuse importunité à la cellule du saint et le conjura, par l'organe des plus notables, et au nom de Dieu, de renoncer à une pensée qui devait priver le royaume d'un si grand lustre. Célestin vint à eux avec des paroles préparées, sous lesquelles se cachait son inébranlable résolution.

Vainqueur de cette tempête, le saint se hâta de réaliser ses désirs. Il assembla les cardinaux, leur exposa humblement son impuissance à supporter le poids du souverain pontificat, et leur demanda publiquement conseil. Les cardinaux l'engagèrent à mûrir son projet, à fuir les mauvais conseillers, et à ordonner des prières publiques pour obtenir de Dieu la manifestation de sa volonté dans une affaire si grave¹. Charles crut trouver dans ces supplications publiques une occasion favorable pour retarder l'exécution des dessins de Célestin. Mettant donc dans ses intérêts le clergé de Naples, qui, sans avoir sur Célestin les mêmes vues que Charles, l'aimait

¹ Jac. S. Geor. L. 1. C. 3.